



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

frais de transport

Question écrite n° 6904

Texte de la question

M. Xavier Breton attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le soutien aux familles d'enfants hospitalisés. Un enfant malade souligne la fragilité de la vie et lui restitue toute sa valeur. C'est la raison pour laquelle il est important de permettre aux familles dans cette situation douloureuse de se voir proposer une prise en charge des dépenses complémentaires entraînées par la maladie et tout particulièrement celles consacrées aux transports. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il existe un dispositif d'accompagnement financier ou matériel à l'attention des parents d'un enfant hospitalisé dans un établissement de santé lors d'une hospitalisation de longue durée. Dans le cas contraire, il aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur l'opportunité d'en créer un.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6904

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5612

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)